

1506 (6 OCTOBRE).

Loys Maulevault, receu contregarde en  
la monn<sup>e</sup> de Paris, au lieu et par résigna-  
tion de Jean Langlois, en preste le ser-  
ment.

(Sorb., H, 1, 13, n<sup>o</sup> 173, fol. 168 v<sup>o</sup>.)